

Le petit journal

FÉVRIER 2017 - Le magazine d'infos de Vigneux-de-Bretagne



P.4

THOMAS BOUCHET

Un ambassadeur vignolais pour le rink-hockey



P.5

EXPOSITION PHOTO

À la rencontre de la petite enfance



P.9

COMPLEXE SPORTIF

La salle des Fougères a fait peau neuve



P.12

TÉLÉTHON

Une mobilisation toujours plus forte

ET AUSSI

- L'état-civil
- Les événements culturels
- Les infos pratiques
- La vie des associations
- L'agenda



NOTRE DOSSIER P.10

L'étang du Choizeau

Un espace naturel à préserver



3 décembre. Les animations du Téléthon ont permis de récolter près de 7000€.



9 décembre. L'arbre de Noël de l'école Sainte Anne, sous le regard attentif d'un Père Noël de 6 mètres de haut.



10 décembre. Les 8 gagnants du concours de dessins organisé par l'ACAVP.



17 décembre. Un public nombreux est venu flâner au marché de Noël et profiter des animations.



24 décembre. En 2CV décapotable, le Père Noël a apporté des cadeaux aux utilisateurs-trices du minibus.



13 janvier. Les vœux du maire à la population ont réuni près de 200 personnes.

POUR NOUS CONTACTER

Mairie de Vigneux-de-Bretagne

9, rue G.H. de la Villemarqué
B.P. 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne

Mail : contact@vigneuxdebretagne.fr

Web : www.vigneuxdebretagne.fr

Téléphone

02 40 57 39 50

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : 8h30-12h
et 13h15-17h15 (fermeture à 17h
le vendredi). Le samedi :

(uniquement pour les formalités
administratives, état-civil) 9h-12h.

LE PETIT JOURNAL VOUS INFORME

Prochaine parution du 22 au 23 février

Réception des articles :

communication@vigneuxdebretagne.fr

Date limite de remise des articles :

avant le 1^{er} février

Comité éditorial :

mardi 28 février à 18h en mairie.

Participation sur inscription

au 02 40 57 39 53

communication@vigneuxdebretagne.fr.

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

Le Petit journal est édité par la commune
de Vigneux-de-Bretagne.

Distribution à domicile :

Guy Weber Services

Tirage : 2650 exemplaires.

Périodicité : 10 numéros par an.

Directeur de la publication

Joseph Bézier

Co-directrice de la publication

Gwënoïla Franco

Rédactrice-en-Chef

Sylvie Thibaud

Conseil éditorial, secrétariat

de rédaction et mise en page

Ollmedia Prod. [09 64 08 49 98]

www.ollmediaprod.com

Impression

Imprimerie CARTOFFSET [02 28 01 10 00]

Photos : mairie, Fotolia, associations, Freepik

LES GRANDS AMÉNAGEMENTS
AU CŒUR DE L'ANNÉE 2017

En ce début d'année 2017, je vous présente, en mon nom et au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour une belle et heureuse année.

Que 2017 vous apporte bonheur, santé, amitié, qu'elle soit riche en événements heureux et vous épargne des moments difficiles dans un monde où la paix reste fragile. Que vos souhaits personnels, professionnels et associatifs se réalisent.

Pour notre commune, les projets pour cette nouvelle année sont encore nombreux et vous avez pour certains d'entre vous eu l'occasion lors de la cérémonie des vœux de les découvrir. **Un des plus attendus est sans aucun doute celui de l'aménagement de la zone du Miron.** La démolition de l'ancienne mairie sera la première étape au cours du 1^{er} trimestre 2017 et permettra la construction de nouvelles surfaces commerciales et de logements.

Un autre projet de l'année sera celui de l'aménagement de l'étang du Choizeau au cœur de notre bourg de Vigneux de Bretagne.

Pour certains d'entre vous, cet étang a toujours existé. Mais celui-ci a été créé en 1967. Ce site très prisé par les pêcheurs et les promeneurs va donc être réaménagé. Ces travaux font suite à l'étude « Eau et paysages », menée en partenariat avec la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

Je vous invite à consulter l'article en intérieur du journal qui vous donnera plus d'éléments concernant ces travaux.

Joseph Bézier, maire

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Eliott BONNET, le 07/11/2016.
- Clarisse HARMANT, le 10/11/2016.
- Eléa LANGRAND, le 16/11/2016.
- Clémence et Agathe BOURCEREAU, le 17/11/2016.
- Ilan LEPROULT, le 21/11/2016.
- Iris PONCHE, le 22/11/2016.
- Amélia PARIS, le 26/11/2016.
- Andrea IBERO, le 27/11/2016.
- Esteban GUILLARD, le 29/11/2016.
- Alice LE GOFF LOZAHIC, le 29/11/2016.
- Célya LAPERCHÉ BERLIN, le 01/12/2016.

- Lily RICHARD, le 02/12/2016.
- Hanaé ONNILLON, le 02/01/2017.
- Soline CALVEZ ROBIC, le 03/01/2017.
- Pia TOLPHIN GUICHARD, le 04/01/2017.
- Lily GARCIA, le 04/01/2017.

DÉCÈS

- Pierre DAVID - Résidence La Roche Maillard - 89 ans, le 03/11/2016.
- Francis BERTHELOT - 22 route de la Levée des Dons - 62 ans, le 05/11/2016.
- Emma MÉTEYER veuve CHAMBRIER - Résidence La Roche

- Maillard - 92 ans, le 10/11/2016.
- Pierre RIVAL - Résid. La Roche Maillard - 92 ans, le 10/12/2016.
- Didier QUEREAU - 7 rue de la Haie - 58 ans, le 13/11/2016.
- Gisèle JOSSO Veuve LANDAIS - Résidence La Roche Maillard - 94 ans, le 24/12/2016.
- Jean BRICHON - La Jamblinière - 89 ans, le 30/12/2016.
- Marc GUICHARD - 3 Bel Air, le 06/01/2017.
- Suzanne BABONNEAU - Résidence La Roche Maillard - 92 ans, le 06/01/2017.
- Pierre VIAUD - Résidence La Roche Maillard - 92 ans, le 10/01/2017.

SOMMAIRE

4 ■ PORTRAITS

5 ■ CULTURE ET LOISIRS

6 ■ ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

8 ■ VIE POLITIQUE

9 ■ SUR LE TERRAIN

10 ■ LE DOSSIER DU MOIS

12 ■ SOLIDARITÉ

14 ■ ENVIRONNEMENT

15 ■ COMMERCE, ARTISANAT & ENTREPRISE

16 ■ SPORTS

18 ■ INFOS PRATIQUES

20 ■ AGENDA



TALENT SPORTIF

THOMAS BOUCHET, UN PASSIONNÉ DE RINK-HOCKEY

Joueur au Nantes Atlantique Rink-Hockey, le Vignolais Thomas Bouchet, âgé de 25 ans, voue une passion pour le rink-hockey depuis son plus jeune âge. Un sport peu connu qu'il souhaite faire découvrir.



Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le rink-hockey ?

Le rink-hockey, c'est du hockey sur patins à roulettes. Ça se joue avec une crosse et une balle en plastique dur. Les matchs se déroulent en 2 x 25 minutes. Les équipes se composent de 4 joueurs et 1 gardien.

Quand avez-vous commencé à jouer ?

Je fais du patin depuis que je sais marcher. J'ai commencé à m'entraîner dès l'âge de 4 ans. Mon père et mes oncles jouaient au rink-hockey, ils m'ont initié. Mon père m'a entraîné au club jusqu'à l'âge de 17 ans. Et j'ai une cousine qui évolue en Championnat de France féminin.

Vous participez également au Championnat de France...

Oui, nous jouons cette année en première division. On reste pour l'instant invaincus. On espère pouvoir décrocher le titre et aussi se qualifier pour la Ligue des champions.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette discipline ?

Tout ! Mais surtout l'ambiance avec l'équipe, la tension pendant les matchs. Je joue depuis plus de 20 ans, je ne supporte pas de passer une semaine sans jouer !

Arrivez-vous à vivre de ce sport ?

Non, je dois travailler à côté. En France, le rink-hockey est très peu médiatisé et donc peu connu, nous ne sommes quasiment pas rémunérés. Avec deux de mes coéquipiers, on a envie de faire découvrir ce sport dans la région, d'organiser des tournois et initiations dans les rues de Nantes.

Et à Vigneux-de-Bretagne ?

J'interviens dans les écoles depuis janvier, pendant l'accueil périscolaire. Je propose des initiations aux enfants qui souhaitent tester ce sport. J'espère leur transmettre ma passion !



Thomas Bouchet, qui évolue en Championnat de France sous les couleurs du Nantes Atlantique Rink-Hockey, propose des initiations au rink-hockey dans les écoles.

ACTION CITOYENNE

BERNARD MAISONNEUVE, UN VIGNOLAIS ENGAGÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis plus d'un an, Bernard Maisonneuve organise des collectes de déchets sur la commune. Témoignage de son engagement au quotidien pour préserver la nature vignolaise.



Cela fait plus de 20 ans que Bernard Maisonneuve ramasse papiers, canettes, emballages... au détour de ses balades ou déplacements.

« J'ai toujours un

sac dans ma voiture, et quand je vois un déchet par terre, je le ramasse, c'est naturel ».

Il y a un an, il a décidé d'aller plus loin. Il a rejoint l'association GLAS de Fay de Bretagne,

qui prône le zéro-déchet, et a commencé à organiser, avec une équipe de volontaires, des opérations de collecte sur la commune.

« On n'a pas le droit de polluer l'eau et la terre, ce sont des biens communs, c'est à nous de les protéger », considère cet amoureux de la nature, natif de Vigneux-de-Bretagne.

Six actions de ramassage dans différents villages vignolais ont ainsi permis de collecter près de 200 kilos de déchets : plastique, verre, ferraille. « Autant de déchets qui ne finiront pas dans l'océan », commente Bernard, inquiet de l'état actuel de la planète et des océans.

Une prochaine collecte est organisée à Bel Air le samedi 4 février à partir de 14h.

« Toutes les personnes, de 7 à 107 ans, sont invitées à y participer. Gants et gilet jaune indispensables ! », précise Bernard.

• Pour participer aux ramassages ou organiser des collectes dans les villages : Bernard Maisonneuve 06 44 95 49 20



Bernard organise régulièrement des collectes de déchets avec des habitants volontaires.

LECTURE PUBLIQUE

LE SALON DU LIVRE JEUNESSE REVIENT LES 25 ET 26 MARS

En mars, aura lieu la 13^e édition du Salon du Livre Jeunesse à Sucé-sur-Erdre. Organisée par la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, cette rencontre annuelle permet au public de découvrir les univers originaux, décalés et innovant des auteurs et illustrateurs invités.



PRATIQUE

- Site de la Papinière à Sucé-sur-Erdre.
- Samedi 25 mars de 10h à 19h.
- Dimanche 26 mars de 10h à 18h.
- Plus d'infos sur www.salonlivre-erdreetgesvres.fr

Les 25 et 26 mars prochains, le Salon du Livre ouvrira ses portes pour présenter une littérature de jeunesse qui éveillera la curiosité des plus jeunes, en leur proposant une ouverture sur le monde. Le long d'un week-end, le site de La Papinière se transformera en une véritable librairie éphémère avec 17 auteurs et illustrateurs présents en dédicace et un florilège d'animations pour petits et grands !

UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Le Salon vous promet d'explorer la diversité des cultures, la place de l'homme dans le monde, mais aussi de questionner la nature, l'environnement...

Il interroge également le Monde en proposant des expériences scientifiques inédites, des ateliers pour s'initier à la sculpture ou à la gravure, des spectacles...

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« JE CONTE POUR TOI » NOUVELLE FORMULE

À partir de février, « Je conte pour toi » change d'horaire. Les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, seront accueillis de 10h30 à 11h30 chaque 1^{er} dimanche du mois. Prochaine session le 5 février.

ANIMATIONS

- Début décembre, la lecture de contes sur le thème de Noël a rassemblé de nombreuses familles. À l'issue de la séance était proposé un goûter qui a ravi les petits comme les grands.

- En février, les bénévoles de « Je conte pour toi » présenteront une nouveauté : un tableau à scratch qui permet de raconter les histoires tout en collant des éléments.

La bibliothèque ira également à la rencontre des enfants du multi-accueil et de l'accueil périscolaire.



EN BREF

ARTISTES EN FAIT : DES ŒUVRES À RETIRER EN MAIRIE



Les personnes qui ont participé à l'atelier peinture sur porcelaine lors de la dernière édition de l'événement « Artistes en fait » sont cordialement invitées à retirer leurs œuvres à l'accueil de la mairie.

THÉÂTRE DES DEUX CLOCHERS : DEUX PIÈCES, DEUX UNIVERS OPPOSÉS

En mars prochain, la troupe des adultes précèdera celle des jeunes sur la scène du théâtre, salle Le Rayon.

Les adultes jouent dans une pièce inspirée d'un célèbre jeu télévisé.

Les jeunes, en aventuriers ou habitants du Grand Nord québécois cherchent à rencontrer un personnage de légende...

D'autres précisions seront apportées dans le Petit journal de mars.

Les représentations auront lieu les samedis 11 et 18 mars à 20h30 et les dimanches 12 et 19 mars à 15h.

EXPO PHOTO

ALLÔ LES GRANDS, ICI LA PETITE ENFANCE !

Du 13 février au 13 mars, la mairie accueillera l'exposition photo « Allo les grands, ici la petite enfance ! ». Une exposition pour découvrir l'univers des tout-petits dans leurs différents lieux d'accueil, en crèche ou auprès des assistantes maternelles.



© Sylvie Legoupi

Durant deux semaines, la photographe Sylvie Legoupi s'est immergée dans le quotidien de la petite enfance en Erdre & Gesvres, au plus près des enfants, des équipes professionnelles, ou encore au domicile d'assistantes maternelles. **L'exposition montre les gestes quotidiens de la petite enfance, les relations entre professionnels et enfants,**

les moments de vie, de jeux et d'éveil.

Cette exposition est le fruit d'un projet collectif mené l'an dernier par la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, en collaboration avec de nombreuses structures de la petite enfance du territoire.

• **Exposition visible en mairie, aux horaires d'ouverture.**

ÉCOLES PUBLIQUES

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE SONT OUVERTES

La première inscription d'un enfant dans une des écoles publiques de la commune se fait en mairie. Le dossier est désormais téléchargeable sur www.vigneuxdebretagne.fr ou disponible en mairie.

Les inscriptions se font au service Enfance-Jeunesse-Éducation de la mairie, sur présentation du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Une fois cette inscription réalisée, les parents doivent prendre contact avec l'établissement choisi pour procéder à l'admission.

- **Pour l'école Saint-Exupéry** : Christian Bruinaud au 02 40 57 11 56.
- **Pour l'école Charles-Perrault** : Fabien Meneghetti au 02 40 57 37 84.
- **Renseignements en mairie au 02 40 57 12 13.**



UNE ÉCOLE OUVERTE SUR LE MONDE



Toujours soucieuse d'améliorer sa pédagogie, l'école s'est lancée dans un projet ambitieux sur 3 ans, celui de l'ouverture internationale avec pour objectif l'obtention d'un label officiel intitulé « établissement international ».

Par le biais d'eTwinning, plateforme d'échanges entre écoles européennes, nos classes participent à des projets innovants. Les Petite section ont, par exemple, échangé des cartes de vœux avec les camarades

de la Martinshaw Primary School à Leicester, en Angleterre. D'autres initiatives sont présentées sur le site : www.ecole-sainteanne-vigneux.com.

Dans la continuité de ces échanges, une intervenante anglaise va nous rejoindre pour 3 mois. Nous aurons l'occasion de vous la présenter dans un prochain Petit journal !

• **Contact et renseignements :**
www.ecole-sainteanne-vigneux.com
 02 40 57 12 79

PARTAGEONS AVEC NOS ÂÎNÉS

Le vendredi 16 décembre, les maternelles ont rendu visite aux résidents de la maison de retraite. Les élèves avaient confectionné de jolies cartes de vœux et chacun était fier d'offrir ce petit cadeau à la personne de son choix.

Les enfants ont ensuite entonné des chants de Noël avant de partager un délicieux goûter avec les résidents. Nul doute que ce temps fort a réchauffé les cœurs des petits comme des grands. Un moment de partage qui ne restera pas sans suite ! Un partenariat plus pérenne va en effet se mettre en place entre l'école et la maison de retraite.



LES ANIMATIONS DE FÉVRIER

- **Mercredi 15** : initiation au segway à La Paquelais - 14h/17h, accès libre (3U/2€).
 - **Jeu 16** : sortie patinoire - 19h/23h, 12 places (5U).
 - **Vendredi 17** : Hip OPsession - 19h/00h, 8 places (15U).
 - **Mardi 21** : tir à l'arc - 14h/18h, 8 places (6U).
 - **Jeu 23** : futsal Le Five - 14h/18h, 8 places (6U).
- **Renseignements** : S.A.V., 3 rue du Miron - 07 87 02 67 38 et 06 49 99 25 14 - jeunesse@vigneuxdebretagne.fr



LES MATINÉES DES TI'BOUTS

UNE MATINÉE POUR LES GOURMANDS

Le mois dernier, nous nous sommes retrouvés tous couronnés pour fêter la nouvelle année et tirer les Rois. Pour continuer l'année 2017, nous invitons les Ti'Bouts à se réunir le vendredi 3 février pour partager les crêpes à l'occasion de la Chandeleur. Venez nombreux, il y en aura pour tous les gourmands !



ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association Loisirs Jeunesse aura lieu le jeudi 2 février à 20h à la Planète B612. En tant qu'adhérents de l'association, vous êtes tous conviés à y participer. Cela sera l'occasion de vous présenter le bilan de l'année, les nouveautés de celle à venir, d'échanger sur vos attentes et de partager le verre de l'amitié.

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Finances - marchés publics**TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

- Le Pré Saint-Martin, rue de l'Aubépine, rue de la Galtière.

Convention de mandat avec le SYDELA (n° 217.16.008).

Réalisation des travaux d'extension du réseau d'éclairage public au Pré Saint-Martin, rue de l'Aubépine et rue de la Galtière, comprenant la fourniture et la pose de 13 points lumineux. Le SYDELA participe au financement de cette opération à hauteur de 52 % du montant HT des travaux de réseau et de matériel d'éclairage public. Le coût total de ces travaux d'éclairage public est estimé à 24 656,76 € TTC, la participation communale totale estimée est de 12 022,17 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2016/2017 : DEMANDES DE SUBVENTION

La commune souhaite déposer deux nouveaux dossiers de subvention auprès de financeurs potentiels. Le dépôt de ces dossiers nécessite l'approbation préalable du Conseil municipal. Les projets concernent le budget principal de la collectivité et sont les suivants :

- **Étude de programmation d'un nouvel équipement périscolaire (170 000 € HT).**

- DETR 2017 : 59 500 €
- Autofinancement : 110 500 €

- **Travaux d'accessibilité et de valorisation de l'étang de Vigneux (115 800 € HT).**

Adopté à l'unanimité.

MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS POUR LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET VERS LE ZÉRO PHYTO

- **Acquisition de matériel électrique.**

Afin de maintenir le niveau de prestation d'entretien du domaine public sans l'emploi des phytosanitaires sur son territoire, la commune souhaite poursuivre son action de désherbage alternatif en faisant l'acquisition de matériel électrique : houe désherbeuse, débroussailluse, lames rotatives pour désherbage sans projections, ainsi que les batteries, pour faciliter le travail des agents d'entretien et éviter la pénibilité de leurs missions. Le coût du matériel à acquérir est estimé à 12 000 € HT. Les subventions sollicitées : Région entre 60 à 80 %.

Adopté à l'unanimité.

Bâtiments communaux, voirie, assainissement, espaces verts**CONVENTION DE GESTION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ AVEC CRÉATION D'UN PLATEAU SURÉLEVÉ RUE SAINT MICHEL**

Considérant l'intérêt de la commune de réaliser un aménagement de sécurité par la création d'un plateau surélevé afin de réduire la vitesse, rue Saint Michel, il est proposé de passer une convention avec le conseil départemental de Loire-Atlantique pour définir la répartition des charges et conditions d'entretien et de gestion

de cet aménagement. La commune assurera à ses frais l'entretien à titre permanent des ouvrages suivants : bordures de trottoirs, les bordurettes et les caniveaux béton, trottoirs, revêtements de chaussée spéciaux, plateau surélevé, réseau pluvial, signalisation de police et la signalisation horizontale. Les ouvrages, bien que financés par la commune, étant situés sur le domaine public routier départemental, deviendront propriété du Département de Loire-Atlantique après signature d'un procès-verbal de remise.

Adopté à 23 pour et 6 abstentions.

Économie, agriculture, environnement**AVIS SUR LES DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL ACCORDÉES POUR L'ANNÉE 2017**

Suite à la demande de l'association syndicale des IV Nations et Biliais Deniaud sollicitant l'autorisation d'ouvrir exceptionnellement les commerces de ces zones le dimanche 5 mars 2017, le conseil municipal émet un avis favorable sur le principe de dérogation au repos dominical le dimanche 5 mars 2017, pour les commerces de détail de la commune, avec les contreparties prévues par le code du travail pour les salariés concernés.

Adopté à l'unanimité.

Vie associative, sports**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ÉCOMUSÉE POUR L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Le projet de convention annexé à la présente délibération annule et remplace les deux conventions signées précédemment. Elle a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'occupant est autorisé, pour une durée de 6 ans, sous le régime des occupations temporaires du domaine public, à occuper à titre précaire et révocable les bâtiments communaux et leurs annexes suivants : ensemble bâti sis 81 rue Anne de Bretagne, ancien moulin sis rue du Moulin Neuf.

Adopté à l'unanimité.

Personnel communal**CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Considérant la nécessité à compléter les effectifs au sein des services, le conseil municipal propose la création de trois emplois non permanents à temps non complet :

- un adjoint d'animation territorial et un adjoint technique territorial au service péri-éducatif pour la période du 3 janvier 2017 au 7 juillet 2017.

- un adjoint technique territorial au multi-accueil pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juillet 2017.

Adopté à 23 pour et 6 abstentions.

• **Retrouvez le compte-rendu intégral sur www.vigneuxdebretagne.fr - rubrique « découvrir la commune > municipalité ».**

COMPLEXE SPORTIF

DE NOUVEAUX ESPACES POUR LES ASSOCIATIONS

Les travaux de réhabilitation des locaux du complexe sportif viennent de s'achever. Les associations pourront bientôt bénéficier de nouveaux espaces de réunion et de rangement.



La salle des Fougères accueillera les associations à partir de février.

Les locaux jouxtant la salle omnisports des Acacias ont fait l'objet de rénovations ces derniers mois. Les travaux s'inscrivaient dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements et ont été l'occasion de réaménager les locaux existants, peu adaptés aux différents besoins et usages des associations. Le nouvel espace compte aujourd'hui **une salle de réunion de 45m², une zone de convivialité donnant sur la salle omnisports, des sanitaires et trois espaces de rangement pour le matériel associatif.** Ces locaux seront mis à disposition des associations dès le mois de février.

COMMUNICATION

UN NOUVEAU PANNEAU LUMINEUX À LA PAQUELAIS



Un troisième panneau lumineux a été installé en fin d'année sur la commune. Il se situe au niveau du Parking Jules Verne. Équipé d'un système double face, il permet aux conducteurs entrant et sortant du bourg de La Paquelais de lire les messages affichés. Deux autres panneaux avaient été installés aux entrées de bourg de Vigneux en septembre dernier.

CŒUR DE BOURG-MIRON

L'ANCIENNE MAIRIE BIENTÔT DÉMOLIE

Le projet de réaménagement urbain sur le secteur du cœur de bourg et du Miron avance. Début janvier, l'ancienne mairie a été désamiantée. Les associations occupant l'ancienne salle du conseil pour leurs activités seront relogées pendant les vacances de février. La démolition des deux bâtiments est programmée courant mars. En 2018, le site accueillera des commerces, des logements et des places de stationnement.



SÉCURITÉ

UN RALENTISSEUR RUE SAINT MICHEL

Afin d'améliorer la sécurité à l'entrée du bourg de Vigneux, un plateau surélevé a été mis en place courant décembre rue Saint Michel.

Il permet de réduire la vitesse de conduite et d'améliorer la sécurité des automobilistes. Ce ralentisseur vient remplacer l'ancienne chicane installée en 2013 et devenue trop dangereuse.



Le ralentisseur de la rue Saint Michel.

AÉROPORT / ZAD

DÉGRADATIONS SUR LA COMMUNE : LES ÉLUS RENCONTRENT LE SOUS-PRÉFET



Le 30 décembre dernier, le sous-préfet en charge de l'aéroport du Grand ouest, M. Stéphan de Ribou est venu en mairie pour échanger avec la municipalité et constater les récentes dégradations sur la commune en lien avec la ZAD.

Cette rencontre fait suite à un courrier de sollicitation envoyé par la municipalité pour interpeler la Préfecture sur les graffitis et détériorations récurrents sur les biens publics et privés.

Lors de cette entrevue, le sous-préfet a indiqué comprendre la colère des élus et regretter ces actes de malveillance, mais ne pas pouvoir venir en aide à la mairie pour nettoyer et entretenir les biens dégradés. **Il a par ailleurs confirmé à la municipalité que la route départementale 281 resterait interdite à la circulation jusqu'à la fin de l'année.**

EAU ET PAYSAGES

L'ÉTANG DU CHOIZEAU : DES AMÉNAGEMENTS EN 2017

L'étang du Choizeau, situé en plein bourg de Vigneux, est un site paisible et remarquable pour tous les amoureux de la nature. En 2017, différents travaux vont avoir lieu pour préserver et valoriser cet espace naturel.



L'étang s'étend sur 5800 m².
Son volume d'eau est de 7800 m³.

UN ÉTANG CRÉÉ EN 1967

L'étang du Choizeau a été mis en eau en 1967. Avant, l'espace était couvert de jardins potagers. Le ruisseau du Choizeau traversait ces jardins et venait notamment alimenter un lavoir situé près des actuels ateliers municipaux, avant de poursuivre sa course jusqu'au Gesvres. C'est en aménageant la route d'entrée du bourg que Nicole Hersart de la Villemarqué, maire, a eu l'idée de construire un barrage, et d'établir un étang.



L'étang attire de nombreux pêcheurs de tous âges.

UNE OPÉRATION DE CURAGE EN 2017

Afin de remédier à l'ensablement régulier de l'étang, la commune va procéder à la vidange et au curage du plan d'eau. L'opération, qui débutera au printemps, vise à supprimer les sédiments qui se sont accumulés depuis le dernier curage

en 1988. 1280 m³ de sédiments sableux et limoneux seront extraits lors de cette opération. Les poissons seront prélevés par la Fédération Départementale de Pêche afin de récupérer les poissons présents et assurer la gestion piscicole future de l'étang. **La pêche sera donc impossible durant plusieurs mois.**



Une vidange de l'étang avait eu lieu en 1996 pour réaliser des travaux d'étanchéité.



En janvier 2016, un ancien lavoir rénové a trouvé une nouvelle demeure sur les bords de l'étang.

PRINTEMPS Vidange de l'étang



La vidange sera effectuée par ouverture de la vanne de fond.

PRINTEMPS Récupération des poissons



Une pêche sera réalisée par la Fédération Départementale en fin de vidange.

ÉTÉ Mise à sec



Le plan d'eau sera maintenu à sec pour permettre l'assèchement des boues. Le Choizeau suivra son cours naturel.

DES AMÉNAGEMENTS PROGRAMMÉS SUR LES ABORDS DE L'ÉTANG

Des études pour mettre en valeur les qualités paysagères de l'étang ont eu lieu l'an dernier, dans le cadre d'un projet plus global, concernant la valorisation de la Vallée du Gesvres. Elles ont été engagées et financées par le Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire.



Un collectif de paysagistes, urbanistes et botanistes (Coloco) a mené des études pour l'aménagement des berges de l'étang.

Le groupe d'experts a ainsi proposé différents aménagements autour de l'étang :

- la restauration des berges,
- la création d'un cheminement tout autour de l'étang,
- l'aménagement de différents dispositifs pour améliorer les balades, la pêche et les moments de détente autour de ce site naturel.

Les premiers travaux devraient débuter en fin d'année avec l'aménagement des bords de l'étang, la création d'une passerelle et d'une terrasse devant le lavoir.

Les autres aménagements se dérouleront successivement jusqu'en 2020.



RÉVÉLER LA VALLÉE SECRÈTE DU GESVRES

Depuis 2013, le Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire cherche à mettre en valeur les paysages de son territoire en imaginant des projets paysagers de haute qualité. **Considérée comme une « vallée secrète aux portes de la métropole », la Vallée du Gesvres a été retenue par la Métropole parmi les sites à révéler. Ainsi, des études paysagères ont été menées sur les communes de Treillières et Vigneux-de-Bretagne.**

Objectifs : concevoir des aménagements permettant de créer un chemin continu sur la Vallée du Gesvres, valoriser les espaces naturels et les points d'accès, développer l'offre de promenade.

LE COURS DU CHOIZEAU

Le Choizeau est un petit ruisseau de 3,4 km qui prend sa source à proximité de La Biliais Deniaud.

Il parcourt le bourg de Vigneux, traverse l'étang, puis se jette dans le Gesvres.

Le Gesvres prend également sa source sur la commune. Il vient rejoindre l'Erdre à Nantes.



La Vallée du Gesvres court sur 27 km avant de rejoindre l'Erdre.

AUTOMNE Curage de l'étang



Le curage sera effectué à la mini-pelle. Les boues évacuées pourront ensuite être utilisées en déblais.

HIVER Début des travaux d'aménagement des berges



Les travaux d'aménagement des bords de l'étang seront réalisés sur plusieurs phases successives, de 2017 à 2020.

HIVER Remise en eau



L'étang sera remis en eau lors des écoulements hivernaux et des poissons seront réintégrés.

TÉLÉTHON

6 700€ COLLECTÉS POUR LA BONNE CAUSE

Le Téléthon 2016 a eu lieu samedi 3 décembre. Pour la première fois, les animations se déroulaient dans les deux bourgs de la commune. Cette mobilisation a permis de récolter plus de 6 700 € de fonds.



Un grand lâcher de ballons a été organisé par l'ADEV à l'occasion du Téléthon.

La mobilisation des bénévoles et habitants était encore une fois au rendez-vous pour cette édition 2016 du Téléthon.

Découverte du Segway, baptême de side-car, lâcher de ballons, tombola, dîner dansant... les animations ont battu leur plein tout au long de la journée.

Grâce à la solidarité et la générosité des habitants, 6 700 euros de fonds ont pu être versés à l'AFM Téléthon, dont 360 euros de dons. Bravo à tous les participants pour leur travail et leur bonne humeur. Merci également aux commerçants et entreprises pour leurs initiatives et les lots fournis pour les animations de la « tombola » et de la « bourriche », lesquelles rencontrent à chaque fois un franc succès.

COLLECTE ALIMENTAIRE

UNE PARTICIPATION GÉNÉREUSE

Les 25, 26 et 27 novembre, la collecte de la banque alimentaire au U Express a permis de recueillir **1,255 tonnes de denrées alimentaires**. La Banque Alimentaire remercie tous les particuliers, qui, par leur don, ont fait preuve de solidarité envers ceux qui sont obligés d'avoir recours à l'aide alimentaire pour boucler leur budget chaque mois.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

COLLECTE DE SANG LE 21 FÉVRIER

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain, et la transfusion sanguine est vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Le don de sang est donc irremplaçable et indispensable pour sauver des vies.

Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades. **650 dons de sang sont nécessaires chaque jour dans les pays de la Loire**. Avec l'allongement de l'espérance de vie et les progrès de la médecine, les besoins sont en constante évolution.

QUI PEUT DONNER SON SANG ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans le jour de la collecte et pesant plus de 50kg, peut donner son sang.

PROCHAINE COLLECTE DE SANG LE 21 FÉVRIER

De nombreuses personnes se sont déplacées lors de la dernière collecte du 26 décembre. L'association des donneurs de sang bénévoles compte de nouveau sur la générosité des Vignolais pour la prochaine collecte.

Rendez-vous le 21 février à la salle Jules Verne, de 16h30 à 19h30. Une collation est proposée après chaque don.



PROCHAIN SÉJOUR « SENIORS EN VACANCES »

Vous avez 60 ans et plus, ou plus de 55 ans et en situation de handicap, l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) vous permet de bénéficier d'un séjour à un tarif préférentiel.

Les adjoints de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, en charge de l'action sociale, vous proposent un séjour à Douarnenez (Finistère), « Les Résidences d'Armor », du 30 septembre au 7 octobre et du 7 au 14 octobre.

• **Le coût du séjour** (hébergement, pension complète, excursions et animations inclus) :

- 208 euros pour les personnes bénéficiaires de l'aide ANCV (185 euros d'aide sur le coût du séjour)

- 393 euros pour les personnes non bénéficiaires de l'aide ANCV(*)

Le tarif n'inclut pas la taxe de séjour, l'assurance et le transport.

• **Les conditions pour en être bénéficiaire :**

- Être âgé de 60 ans et plus, ou 55 ans et en situation d'handicap.

- Être retraité ou sans activité professionnelle

- Résider en France

- N'avoir aucune condition de ressources

Les conjoints sont également éligibles.

• **Pour bénéficier de l'aide financière de l'ANCV :**

- Être non imposable avant déduction fiscale (impôts sur le revenu net avant corrections compris entre 0 et 61 euros inclus)

- Aider une personne en situation de dépendance ou de handicap.

Renseignements et inscriptions : auprès de votre CCAS, le plus tôt possible, à partir du 15 février 2017 (nombre de places limité - maximum 90 personnes pour l'ensemble du territoire de la CCEG)

(*) Le séjour pourra être ouvert aux personnes non bénéficiaires de l'ANCV en fonction des places disponibles.



SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE ADULTES

RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL

Le Service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes (SAFTA) de Blain recherche des familles d'accueil pour des personnes handicapées mentales stabilisées.

Le SAFTA est un pôle du CHS de Blain à vocation départementale, qui dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 105 adultes confiés à des familles d'accueil du département et des communes limitrophes.

Le SAFTA recherche des familles d'accueil, à temps plein, en lien étroit avec une équipe de médecins, psychiatres, infirmiers et psychologues afin d'accueillir des personnes adultes handicapées mentales stabilisées.

Ce travail, à temps plein, demande de

la disponibilité, de l'empathie pour des personnes qui ont besoin d'un lieu rassurant et stimulant.

En règle générale, une famille accueille une personne, parfois deux et chaque personne dispose d'une chambre individuelle.

Le recrutement fera l'objet d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue et congés.

Renseignements : 02 40 48 65 28
aft.nantes@ch-blain.fr

« UN JOUET = UN ENFANT HEUREUX »

200 JOUETS RÉCOLTÉS

En décembre dernier, le Cabinet Î a participé à l'opération « un jouet = un enfant heureux », en partenariat avec l'association « L'Espoir Orvaltais ». Grâce à la générosité des habitants et commerçants locaux, **2 m³ de jouets ont été collectés, soit plus de 200 jouets remis aux enfants issus de familles défavorisées le jour de Noël.** L'équipe de Cabinet Î remercie l'ensemble des personnes s'étant mobilisées pour la 2^e édition de cette action solidaire.



200 jouets ont été distribués aux enfants orvaltais.

COLLECTE DES DÉCHETS

EN 2018, UN RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

À partir de janvier 2018, la collecte des sacs jaunes et ordures ménagères se fera toutes les deux semaines.

En décembre dernier, les élus d'Erdre et Gesvres se sont prononcés sur les évolutions à mettre en place au niveau de la collecte des déchets, après plusieurs mois d'études et de concertation.

UNE ÉVOLUTION POUR PLUS D'ÉCONOMIES

Le Conseil communautaire a ainsi voté le **maintien de la prestation pour la collecte des déchets et le maintien de la collecte des emballages par sacs jaunes**. La nouveauté concerne en revanche le rythme de la collecte des ordures ménagères : elle **aura lieu tous les 15 jours, ce qui représente 26 passages par an**. Il s'agit d'une adaptation des moyens de collecte aux besoins : 95% des habitants sortent déjà leur bac moins de 26 fois par an, et près de la moitié le sort moins de 12 fois par an. Par rapport à une collecte hebdomadaire, cette adaptation **diminuera l'impact environnemental de 27%, soit une économie de 43 000 km**. Elle permettra également une économie d'environ **15% du coût de la collecte** qui représente 20% du budget total du service.

Ces décisions seront appliquées au 1^{er} janvier 2018, au démarrage du nouveau marché de collecte qui sera renouvelé dans le courant de l'année à venir.

DES TARIFS MAINTENUS EN 2017

Pour 2017, le conseil communautaire a décidé de maintenir les



tarifs actuels de la redevance et s'engage à étudier une possible diminution en 2018, une fois les incertitudes levées concernant notamment le prochain marché de collecte. Il souhaite également engager un plan d'action pour la sensibilisation à la réduction des déchets et la lutte contre les dépôts sauvages.

JARDINAGE

UN BROYEUR À VÉGÉTAUX À MOITIÉ PRIX

Vous souhaitez tester un broyeur à végétaux ? Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 50% sur le prix de la location d'un broyeur pendant une journée (ou deux demi-journées) par an et par foyer. Son utilisation est très avantageuse : le broyat obtenu peut être utilisé en paillage. Or, trente minutes passées à pailler équivalent à cinq heures de moins à désherber, arroser, etc. Le broyat est également un complément important pour un compostage réussi.

Vous pouvez consulter la liste des loueurs conventionnés et remplir le formulaire de demande sur www.trivolution.fr accessible via la page d'accueil.



EN BREF

LES COLLECTES EN FÉVRIER

- **Sacs jaunes** : jeudis 2 et 16 février
- **Ferraille** : mercredi 8 et samedi 11 février.

Nouveauté 2017 :

Les jours de collecte de la ferraille, les dépôts sont possibles toute la journée aux heures d'ouverture de votre déchèterie. Attention, la ferraille n'est pas acceptée en dehors de ces dates de collecte.

Vous pouvez aussi l'apporter auprès d'entreprises de récupération et de recyclage des métaux qui acceptent les dépôts des particuliers (cf. pages jaunes).

- **Les calendriers de collectes 2017 sont téléchargeables sur www.trivolution.fr ou disponibles à l'accueil de la mairie.**



EMPLOI ET FORMATION

TROUVER SON JOB D'ÉTÉ AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Du 13 février au 17 avril, la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Erdre et Gesvres se mobilise pour aider les jeunes à décrocher un job d'été.



COMMENT S'Y PRENDRE POUR TROUVER SON JOB D'ÉTÉ ?

Techniques de recherche d'emploi, salaires, droits, secteurs qui recrutent : la Maison de l'Emploi et de la Formation propose d'évoquer tous ces sujets le **lundi 20 février** de 18h à 20h.

COMMENT CONSTRUIRE SON CV ET SA LETTRE DE MOTIVATION ?

Difficile de remplir un CV et une lettre de motivation lorsque l'on est étudiant avec souvent peu d'expérience à mettre en avant. Des ateliers pour travailler sur leur contenu et échanger à propos de l'entretien d'embauche sont mis en place le **mercredi 22 février** de 14h à 16h30.

UN ACCUEIL SPÉCIAL JOB D'ÉTÉ

Un chargé d'info sera présent pour répondre aux questions et guider

les jeunes dans leurs recherches :

- tous les après-midi des vacances de février (du 13 au 24)
- tous les mercredis jusqu'aux vacances de Pâques
- tous les après-midi des vacances de Pâques (du 3 au 17 avril)

BAFA

La Communauté de Communes organise des sessions de Formation Générale du BAFA **du 11 au 18 février à Nort-sur-Erdre**. Pour ceux qui ont déjà effectué cette première phase de formation, des stages d'approfondissement sont organisés :

- du 12 au 17 février sur le handicap et les jeunes enfants
 - du 17 au 22 avril sur les activités techniques, scientifiques et de l'environnement.
- **Infos : www.jobete-erdre-et-gesvres.com ou auprès de La Maison de l'Emploi à Grandchamp-des-Fontaines au 02 51 12 10 94.**

AGRICULTURE

FARM DATING : SE RENCONTRER POUR S'INSTALLER

Pour assurer le renouvellement des générations sur les exploitations, la communauté de communes organise, avec la Chambre d'agriculture et la Région de Blain,



un *farm dating*, le vendredi 10 février de 19h à 22h au Lycée Saint-Clair de Blain.

Le *farm dating* est un format de rencontres entre celles et ceux qui cherchent une ferme où ils pourront s'installer, devenir exploitant agricole, et celles et ceux qui ont une ferme à vendre ou sont à la recherche d'un(e) associé(e). Le principe est simple : sur une soirée, vous pouvez avoir jusqu'à sept rendez-vous de sept minutes chacun.

• **Inscription obligatoire** : Valérie Danloup - Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique. 02 53 46 62 07.

ADEV

FIN D'ANNÉE ACTIVE

DÉCORATIONS DE NOËL

Pour la 3^e année consécutive, les acteurs économiques vignolais se sont associés et ont opté pour une décoration respectant les couleurs des illuminations assurées par la mairie. Ils ont ainsi offert à la commune un habit festif et joyeux pendant les fêtes.

CALENDRIER 2017

Deux grandes nouveautés : les deux associations de commerçants de la commune (l'ACAVP et l'ADEV) se sont regroupées pour proposer un calendrier commun. Celui-ci a été inséré dans le Petit journal pour permettre une meilleure diffusion auprès des habitants.

TÉLÉTHON

Fort du succès rencontré l'an passé, l'ADEV a réitéré le lâcher de ballons en faveur du Téléthon. L'association remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement : les représentants des écoles participantes, les parents et les enfants.

MARCHÉ DE NOËL

La présence de l'ADEV fut une première et, là aussi, un succès, puisque toutes les assiettes de charcuterie et d'huîtres ont été vendues. Merci à tous de soutenir le commerce de proximité.

TVBC (BASKET)

LE TVBC RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Au TVBC, toute une équipe de bénévoles travaille dans l'ombre pour permettre aux petits et grands de pratiquer le basket. Aujourd'hui, de nouvelles forces vives sont nécessaires pour assurer la relève et faire perdurer le club.



Le TVBC recherche de bonnes âmes susceptibles d'apporter leur aide pour des tâches administratives, de communication, d'animation et bien d'autres encore. Plusieurs jeunes filles et garçons s'investissent dans la vie du club en tant que coach, arbitre club, arbitre officiel... Ils sont l'avenir mais nous devons impérativement les guider comme nous l'avons été à leur âge. Alors si leur énergie positive pouvait toucher votre âme bénévole, ils en seraient d'autant plus motivés et fiers ! Le TVBC tient par ailleurs à remercier Jeanne, joueuse U17, d'avoir accompagné et encadré trois de nos basketteurs en herbe.

• **Contacts** : 06 80 89 15 38 - president@tvbc.fr

U17 CUP (FOOTBALL)

LE TOURNOI SE PRÉPARE

Le Tournoi International U17 Cup aura lieu les 3 et 4 juin. En vue de cet événement, les organisateurs recherchent des personnes pour rejoindre l'équipe.

Les organisateurs du tournoi sont à la recherche d'une personne avec expérience dans la **gestion et l'organisation de restauration collective**. Si vous êtes prêts pour l'aventure ou si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé, n'hésitez pas à contacter l'équipe. Par ailleurs, comme chaque année, l'équipe de l'U17 Cup fait appel aux **familles vignolaises pour accueillir les jeunes joueurs étrangers** (deux par famille) durant le tournoi.

C'est un excellent moyen de créer des liens et de partager de bons moments. Le tournoi fêtera ses cinq ans cette année et vous réserve à cette occasion de belles surprises. Enfin, les organisateurs proposent aux personnes motivées, quelles que soient les compétences et motivations, de venir rejoindre l'équipe de bénévoles.

• **Contacts** :
Pour la restauration collective : 06 10 22 04 65.
Pour l'accueil des joueurs : 06 76 59 98 05.

TVP (TENNIS DE TABLE)

LE POINT AVANT LA 2^E PHASE

D'abord un petit retour en arrière :

- Cinq journées de championnats se sont déroulées depuis le début de saison (l'équipe excellence a terminé 2^e et l'équipe honneur, 4^e).
- Les départementaux A (Ufolep+FFTT) se sont déroulés à Nantes le 11 novembre. Déjà un podium pour le TVP grâce à Philippe Tigier, classé 2^e. Quatre pongistes vignolais se sont qualifiés pour les régionaux.
- Les départementaux B (Ufolep) se sont déroulés à La Chevrolière le 27 novembre. Encore un podium avec Pascale Wypych qui termine 2^e. Trois TVPistes se sont qualifiés pour les régionaux B.

Les prochains rendez-vous :

- **Samedi 18 février** : tournoi amical au Gâtve
- **Dimanche 19 février** : régionaux B à Fontenay-le-Comte.
- **Vendredi 10 mars** : soirée DarkPing au club de St-Etienne-de-Montluc, ouverte à tous. Venez avec votre plus belle tenue fluo, le matériel sera fourni.
- **Vendredi 31 mars** : tournoi « 3 raquettes » : ping, badminton et tennis.
- **Infos** : [Pascal Merсерon, tvp44@free.fr](mailto:Pascal.Merсерon@tvp44@free.fr)

AGPV (GYMNASTIQUE)

COMPÉTITION DE GYMNASTIQUE LES 25 ET 26 MARS

La compétition régionale de gymnastique est devenue un rendez-vous traditionnel sur la commune. **La prochaine édition aura lieu les 25 et 26 mars**. Cette année, c'est au tour des jeunes de la filière nationale de venir se confronter à Vigneux-de-Bretagne lors de la compétition régionale UFOLEP. La filière nationale regroupe des gymnastes filles de plus de 12 ans, ainsi que les garçons des deux filières. Seront présentes des équipes de Loire-Atlantique et de Bretagne. Plus de 400 jeunes gens participeront ainsi à cette compétition.

L'AGPV RECHERCHE DES PARENTS BÉNÉVOLES

Les parents de gymnastes seront prochainement sollicités par courrier pour venir en aide aux organisateurs. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Les tâches vont de la préparation de la salle le vendredi soir à la tenue des stands le samedi et le dimanche (bar et restauration), pour finir par le rangement de la salle le dimanche soir et le lundi. Le bon déroulement de ces journées, qui seront inoubliables pour les enfants, dépendent de l'implication des parents.

MÉLIE DANSE

LES DANSEUSES PARTAGENT LEUR EXPÉRIENCE

Au mois de décembre, six danseuses de Mélie Danse ont eu l'opportunité de participer à un spectacle à la Trocardière à Nantes. Elles nous racontent cette expérience.



Qu'avez-vous vécu avec Mélie Danse ces derniers temps ?

Nous avons participé à un projet qui consistait à réaliser une chorégraphie pour l'arrivée du Père Noël, dans un spectacle professionnel. Il y avait sept représentations réparties sur deux week-ends, aux côtés d'artistes renommés dont certains sont apparus dans des émissions télévisées.

Quelles ont été vos impressions ?

Travailler à la préparation d'un spectacle professionnel nous a permis de découvrir l'ambiance d'un tel spectacle, sur une grande scène avec des artistes professionnels et des spectateurs qui n'étaient pas nos proches. Nous avons eu beaucoup de bons moments de partage et de fous rires. Tout cela était très fort en émotions.

Seriez-vous prêtes à recommencer ?

Sans hésiter... Oui ! Mais une dispense pour les cours du lendemain nous serait bien utile. À bon entendre.

Pierre Jean, le professeur diplômé qui a organisé ce projet, souhaite remercier chaleureusement Émeline, Lou-Anne, Julie, Marie, Suzanne et Uma pour leur implication, leur bonne humeur et tous ces bons moments partagés autour de la danse.

• **Renseignements** : <http://meliedanse.e-monsite.com> ou sur notre page facebook.

ESV (FOOTBALL)

COMMISSAIRES 2016



Ils sont 50 à officier tous les week-ends, du mois de septembre au mois de juin. Ils donnent de leur temps libre les samedis et dimanches. « Ils », ce sont les commissaires de bar de l'ES Vigneux. Pour les remercier de leur investissement, un polo aux couleurs du club leur a été offert.

Si vous avez envie de rejoindre cette équipe, surtout pour le samedi, l'ES Vigneux sera très heureux de vous accueillir.

Pour cela, prenez contact avec Daniel Baconnais au 06 10 97 97 10.

AGPV/PÔLE MUSCULATION

DU NOUVEAU MATÉRIEL DE MUSCULATION

Depuis le mois de décembre, grâce au soutien financier de la municipalité, la salle de musculation dispose de deux nouveaux équipements : un vélo et un vélo elliptique, acquisitions qui répondent ainsi aux attentes des adhérents.

Il est toujours possible de s'inscrire pour le second semestre de la saison. Vous pouvez venir rencontrer les animateurs du pôle musculation aux horaires d'ouvertures de la salle :

- Tous les soirs de la semaine de 19h à 20h30
- Le mardi matin à partir de 9h30 à 11h
- Les samedis et dimanches matin, de 10h30 à midi.
- **Renseignements** : www.agpv.e-monsite.fr - agpv44360@gmail.com



Les animateurs de l'activité musculation/fitness

ÉCOMUSÉE RURAL DU PAYS NANTAIS

L'ÉCOMUSÉE RECONNU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Écomusée rural du Pays nantais peut désormais prétendre à la qualification d'intérêt général ainsi qu'au dispositif du mécénat. Ce qui permet à ses donateurs de bénéficier de réductions d'impôt. Mais il s'agit aussi d'une expression supplémentaire de la reconnaissance publique d'une association et de ses activités.



L'Écomusée comprend deux sites : le Moulin Neuf et la ferme de La Paquelais.



Fin 2016, la Direction Générale des Finances publiques a informé l'Écomusée rural du Pays nantais, qui en avait fait la demande, que l'association pouvait prétendre à la qualification d'organisme d'intérêt général. Celle-ci est justifiée par le fait que sa gestion est désintéressée et qu'elle exerce à titre principal une activité non lucrative. La Direction Générale des Finances publiques a également relevé le caractère culturel des activités, **ce qui permet à l'Écomusée de pouvoir prétendre au dispositif du mécénat.** En effet, l'association se consacre à la création, à la diffusion ou à la protection des œuvres de l'art et de l'esprit sous leurs différentes formes. L'administration a par ailleurs indiqué qu'au travers des deux sites qu'elle gère, « l'association cherche à transmettre des gestes et savoir-faire spécifiques aux métiers ruraux du territoire local et à conserver les objets, outils et matériels se rattachant au monde agricole et à l'artisanat rural, contribuant ainsi à sauvegarder le patrimoine rural du pays nantais ». **Ainsi, les donateurs peuvent désormais bénéficier de réductions d'impôt entre 60 et 66% du don.** Avis aux amateurs de mécénat, donc,

LES VACANCES DE L'ÉCOMUSÉE

Jeudi 16 : jeux buissonniers
Vendredi 17 : sculpture/taille de pierre
Vendredi 8 : confection marionnettes
Lundi 20 : dessine-moi un moulin
Jeudi 23 : atelier pain
Vendredi 24 : crêpes en folie
Samedi 25 : stage adulte galette au billig
 Début des ateliers à 14h.
 Réservation obligatoire. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Tarif : 7€ (visite du site + goûter), 9€ taille de pierre.
Visite guidée de l'ancienne ferme de La Paquelais : du lundi au vendredi de 14h à 18h
 81 rue Anne De Bretagne.
 • **Renseignements :** 02 40 57 14 51
ecomuseerural.vigneux@sfr.fr

et merci encore aux donateurs, qu'ils soient particuliers ou partenaires du monde du commerce et de l'entreprise, qui soutiennent fidèlement depuis des années l'Écomusée rural dans son développement.
 • **Renseignements :** Tél : 02 40 57 14 51.
www.ecomusee-rural-vigneux.centerblog.net

EN BREF

UN NOUVEAU CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Un deuxième correspondant Ouest-France a pris ses fonctions en fin d'année. Il s'agit de Guy Navarre, retraité résidant à Treillières.
Contact : 06 95 21 84 51
guy.navarre@free.fr



CARTE ÉLECTORALE

Les cartes électorales seront envoyées début avril à tous les habitants de la commune. La nouvelle carte des bureaux de vote sera présentée dans le numéro d'avril.

5 923 VIGNOLAIS

Au 1^{er} janvier 2017, la commune compte 5923 habitants. Cette évolution correspond à une croissance constante d'environ 1,2% chaque année.

PUBLICATION

ANNONCEZ VOS ÉVÉNEMENTS DANS LE GUIDE DES ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Le guide des activités d'été sera diffusé avec le *Petit journal* du mois d'avril. Ce document présente les différents stages, camps, animations, sorties... organisés sur la commune durant la période estivale. Pour annoncer vos activités dans ce guide, **merci d'envoyer vos éléments (texte et photos) avant le 24 février.**

• **Contacts :**
communication@vigneuxdebretagne.fr
 02 40 57 11 77



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

LES CARTES D'IDENTITÉ NE SERONT PLUS DÉLIVRÉES EN MAIRIE

Le système de délivrance des cartes nationales d'identité évolue. À compter du 27 février, la mairie de Vigneux-de-Bretagne ne sera plus en mesure d'instruire les cartes nationales d'identité.

Les demandes de carte nationale d'identité seront désormais traitées selon les mêmes modalités que pour les passeports biométriques. À partir du 27 février, l'instruction des cartes d'identité se fera uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des données, comme les mairies de Treillières, Couëron, Orvault ou Nantes. Attention, certaines mairies recevront les demandes uniquement sur rendez-vous, comme Treillières par exemple.



À noter que les formulaires sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie de Vigneux-de-Bretagne ou en ligne via servicepublic.fr.

• Consultez la liste des mairies délivrant les CNI sur www.vigneuxdebretagne.fr

SOUS-PRÉFECTURE

UN NOUVEL ARRONDISSEMENT CHÂTEAUBRIANT-ANCENIS

Un nouvel arrondissement, appelé arrondissement de Châteaubriant-Ancenis, a été créé depuis le 1^{er} janvier 2017 en Loire-Atlantique. Il rassemble les deux sous-préfectures de Châteaubriant et d'Ancenis.



Le département de la Loire-Atlantique compte désormais trois arrondissements : Nantes, Saint-Nazaire et Châteaubriant-Ancenis. Le rapprochement des arrondissements de Châteaubriant et Ancenis, engagé depuis 2010, permet de mettre à disposition de ce territoire des services de l'État mieux articulés, avec une

capacité d'expertise renforcée. Ce nouvel arrondissement compte 214 939 habitants et le chef-lieu se situe à Châteaubriant. L'État maintient sa présence à Ancenis par la création d'une maison de l'État dans les locaux de l'ancienne sous-préfecture. Cette fusion n'a aucune conséquence pour les particuliers.

SANTÉ

NUMÉROS D'URGENCE

- **Pompiers** : 18
- **Urgence médicale** : 15
- **Pharmacie de garde** : 32 37
- **SAMU 44** : 02 40 08 22 22
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Numéro d'appel d'urgence** : 112
- **4 défibrillateurs sont accessibles** sur les façades de la salle Jules Verne, du complexe sportif, des salles du Grand Calvaire et du groupe scolaire Saint-Exupéry (côté Planète B612).
- **Numéro d'astreinte des élus** : 06 74 96 18 27

COMITÉ DES ASSOCIATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Comité des associations de Vigneux-La Paquelais aura lieu le **vendredi 3 février à 19h à la salle des Fougères** (complexe sportif). Les représentants des associations utilisatrices du matériel du comité des associations doivent se munir de leur attestation d'assurance et d'un chèque pour leur cotisation et pour le solde de leurs frais (camion, casse...).

POINT INFO MOBILITÉ LILA

UN SERVICE DU DÉPARTEMENT

Depuis 2014, un point Info Mobilité Lila a été mis en place à Châteaubriant. Les usagers peuvent s'y rendre pour toute information sur le transport en commun et les autres modalités de déplacement sur le territoire : les lignes régulières de transport Lila, Lila scolaire, Lila à la demande... mais aussi sur les dispositifs d'aides à la mobilité pour les bénéficiaires du R.S.A. ou les personnes en situation de retour à l'emploi (prêts de véhicules, vélos, scooters...).

Point info Mobilité Lila : 10 rue d'Ancenis à Châteaubriant. N° Vert gratuit : 0 800 880 893 ou 29 route de Nantes à Nozay 02 44 44 11 44.



FÉVRIER

MER.-MAR.	1-28	EXPOSITION « ALLÔ LES GRANDS ? ICI LA PETITE ENFANCE ! »	En mairie aux horaires d'ouverture.
SAMEDI	4	OPÉRATION RAMASSAGE-ÉCHANTILLONNAGE DE DÉCHETS	Organisée par l'association GLAS. Rendez-vous 14 h à Bel Air. Prévoir gants et gilets jaunes. Renseignements : Bernard Maisonneuve au 06 44 95 49 20.
SAMEDI	4	DISCO ROLLER	Organisé par le club Nord Loire Roller. À partir de 20h à la salle des sports de Fay-de-Bretagne. Accès piste : 2 €. Location de rollers sur place.
DIMANCHE	5	JE CONTE POUR TOI	Ouvret aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents. De 10h30 à 11h30 à la bibliothèque municipale (La Paquelais).
MARDI	21	DON DU SANG	Organisé par l'association des donneurs de sang bénévoles. De 16h30 à 19h30 à la salle Jules Verne.
JEUDI	23	SAV'A BOUGER « APPLI GAMES »	Le service jeunesse organise une soirée autour des applications jeux sur mobile. À partir de 20h à la salle Jules Verne.
SAMEDI	25	L'HEURE DU CONTE	Thème : les dinosaures envahissent la bibliothèque. De 10h30 à 11h30 à la Bibliothèque Pour Tous (Vigneux-de-Bretagne).

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du troisième mois suivant leur anniversaire.



Pour se faire recenser, les jeunes Français doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

À cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement. Attention : ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué. Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (J.D.C.) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours : dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels (CAP, BEP, BAC pro), volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie, etc.

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la Journée Défense et Citoyenneté, l'impossibilité de s'inscrire à un examen ou encore l'impossibilité d'une inscription automatique sur les listes électorales.

Renseignements : 02 40 57 39 50 - accueil@vigneuxdebretagne.fr